

[Français]

Dans un moment, la présidence reconnaîtra l'honorable député de Skeena.

[Traduction]

**M. Howard (Skeena):** Au sujet du comité dont le ministre a parlé, est-il question que le comité se réunisse immédiatement pour étudier l'affaire?

[Français]

**L'hon. M. Chrétien:** Monsieur l'Orateur, je ne sais pas si une réunion immédiate est prévue entre les parties concernées, mais comme cette décision a été annoncée par le gouvernement du Québec il y a à peine quelques jours, je n'ai pu communiquer avec les membres du comité. Mais je vais demander au gouvernement d'inscrire cet article à l'ordre du jour.

\* \* \*

### RADIO-CANADA

#### TEMPS D'ANTENNE ALLOUÉ AUX CONGRÈS DU PARTI QUÉBÉCOIS ET DU RALLIEMENT CRÉDITISTE

**M. Réal Caouette (Témiscamingue):** Monsieur l'Orateur, je voulais poser une question à l'honorable secrétaire d'État, mais je crois que je devrais plutôt en faire une question de privilège.

Le 25 mars, j'inscrivais au *Feuilleton* la question n° 1219, qui se lit en partie ainsi:

1. Combien de temps la Société Radio-Canada a-t-elle alloué au congrès provincial a) du Parti Québécois en février 1971, b) du Ralliement créditiste du Québec, en mars 1971,...

Or, je viens tout juste de recevoir la réponse, qui m'incite à poser à l'honorable secrétaire d'État, la question suivante: Aux séparatistes du Québec, la Société Radio-Canada a accordé 5 heures 5 minutes de télédiffusion et de radiodiffusion, comparativement à 40 minutes seulement de radiodiffusion aux créditistes du Québec, et j'aimerais savoir si l'honorable ministre est disposé à informer ou à prier Radio-Canada de traiter les divers partis politiques du Canada au moins aussi bien qu'elle traite les séparatistes canadiens?

**L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État):** Monsieur le président, la réponse à la dernière partie de la dernière question de l'honorable député est évidente, et c'est «oui».

La réponse à la première partie de sa question, c'est que Radio-Canada a strictement donné les faits, sans aucune sorte d'explications, et je crois de mon devoir, comme porte-parole de la Société à la Chambre, de demander d'abord quelle est l'explication de la disproportion constatée par l'honorable député, disproportion qui m'a frappé moi-même, quand je lui ai transmis la réponse.

**M. André Fortin (Lotbinière):** Je désire poser une question supplémentaire à l'honorable secrétaire d'État, monsieur l'Orateur.

Étant donné qu'il se dit le porte-parole de la Société à la Chambre, pourrait-il profiter de la même occasion pour s'enquérir comment il se fait qu'il y avait 27 techniciens au congrès du Parti québécois et seulement un au congrès du Ralliement créditiste?

[M. l'Orateur.]

**M. Roch La Salle (Joliette):** Je désire poser une question supplémentaire à l'honorable secrétaire d'État, monsieur l'Orateur.

J'aimerais demander à l'honorable ministre responsable de Radio-Canada si le temps d'antenne alloué par Radio-Canada, à l'occasion d'un congrès, est d'abord fondé sur l'importance des partis politiques.

\* \* \*

### L'AGRICULTURE

#### LE COMMERCE INTERPROVINCIAL—LA COUR SUPRÊME ET LA VALIDITÉ DES RÈGLEMENTS PROVINCIAUX

[Traduction]

**M. G. W. Baldwin (Peace River):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au ministre de la Justice si le gouvernement a enfin décidé de la position qu'il prendra lorsque la Cour suprême du Canada sera saisie dans quelques jours de la question des règlements provinciaux qui entravent le transport libre des produits agricoles entre les provinces. En sa qualité de gardien de la constitution pour tous les Canadiens, le gouvernement va-t-il s'opposer nettement et sans ambages à l'établissement de règlements de ce genre?

**L'hon. John N. Turner (ministre de la Justice):** Monsieur l'Orateur, dans ce cas, le gouvernement interviendra par l'intermédiaire d'un représentant, comme je l'ai dit à la Chambre la semaine dernière. Je puis assurer à mon honorable ami que la constitution sera bien défendue par un conseiller juridique.

**M. Baldwin:** Puisque la crise a surgi du fait que le gouvernement n'a pas osé agir courageusement, ne voudrait-il pas dire ce qu'on entend faire?

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Le député d'Egmont a la parole.

**M. Woolliams:** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. La présidence a accordé la parole au député d'Egmont.

\* \* \*

### LA JEUNESSE

#### LE PROGRAMME PERSPECTIVES-JEUNESSE—LES CRÉDITS —L'APPROBATION DES PROJETS

**M. David MacDonald (Egmont):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État. On a posé tout à l'heure un certain nombre de questions au ministre au sujet de la suffisance des fonds disponibles pour le programme Perspectives-Jeunesse. Je me demande si le secrétaire d'État peut nous dire si des fonds suffisants seront disponibles étant donné le très grand nombre de projets présentés. Peut-il nous dire combien d'argent serait nécessaire pour approuver au moins certains des nombreux projets qui ont été soumis au gouvernement?

[Français]

**L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État):** Oui, très bientôt, monsieur le président.